

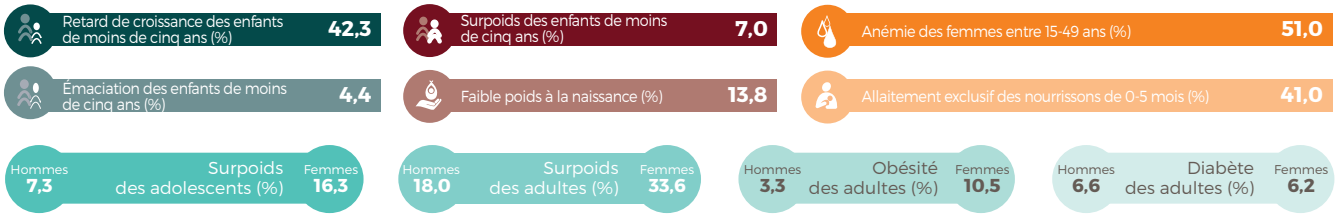
Mozambique



Date d'adhésion : août 2011

Population : 31,26 millions

SCALINGUPNUTRITION.ORG/MOZAMBIQUE



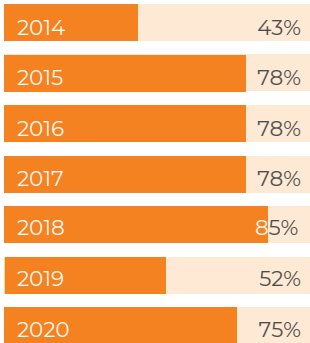
APERÇU COVID-19

Le gouvernement a rapidement pris des mesures pour endiguer la COVID-19. Le ministère de la Santé a élaboré un plan de prévention et d'intervention. Le suivi et la collecte des données pourraient s'inspirer d'initiatives existantes telles que la plateforme mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV).

TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES EN 2019-2020

TOTAL PONDÉRÉ 2020

57.8%

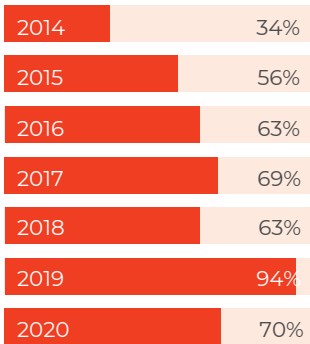


Rassemblement des parties prenantes dans un espace d'action commun

Avec la création du Conseil national pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le gouvernement a fait preuve d'un engagement de haut niveau, notamment de la part du Premier ministre et de la plateforme multiacteurs. Les mécanismes de coordination sont institutionnalisés de façon centralisée, tandis que se prépare la décentralisation vers les provinces. La création de conseils provinciaux dans trois provinces est en cours, avec le soutien des partenaires de développement. Le renforcement des partenariats va permettre le financement de l'étude de référence sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

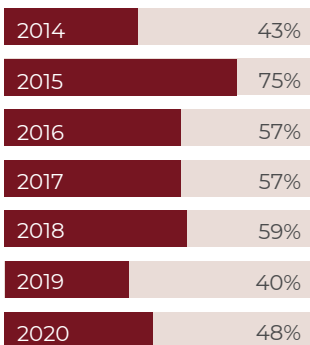
PRIORITÉS 2020-2021

- Réviser le décret du Conseil national (CONSAN)
- Approuver la Politique nationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition
- Terminer le système de suivi, de planification, de budgétisation, de contrôle et de mobilisation des ressources
- Augmenter les allocations budgétaires pour les programmes gouvernementaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, prévoir un budget pour la nutrition
- Décentraliser le SETSAN et le CONSAN
- Étude de référence et amélioration du système d'information



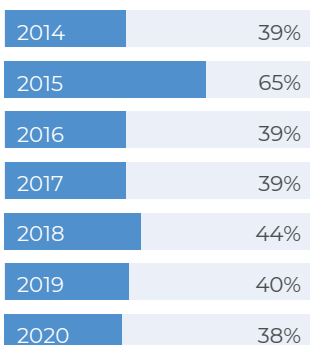
Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le Conseil national pour la sécurité alimentaire et la nutrition et le Conseil consultatif du SETSAN sont des instances permettant aux parties prenantes de discuter et coordonner les mesures pour ensuite définir des cadres politiques et législatifs cohérents. Le Décret de création du Conseil national pour la sécurité alimentaire et la nutrition a été révisé à partir des recommandations du dernier Conseil national. Le Règlement à l'origine du Conseil provincial et de district est en adéquation avec la loi de décentralisation.



Aligner les actions sur des résultats communs

Avec l'actuel Plan d'action multisectorielle visant à réduire la malnutrition chronique, toutes les parties prenantes, y compris le gouvernement, privilégient les indicateurs et les objectifs à atteindre. Sur la base de ce plan, des progrès ont été réalisés dans : le déparasitage des enfants, des adolescents et des femmes enceintes, le traitement antirétroviral pour les femmes enceintes porteuses du VIH/sida, les programmes d'alimentation scolaire et d'enrichissement des aliments, la distribution d'eau et l'assainissement. Le partage des bonnes pratiques et des rapports d'information doit être renforcé.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Le suivi des allocations budgétaires et de l'exécution des interventions de sécurité alimentaire et de nutrition reste un défi à relever. La mise en place d'un système pour améliorer la planification, l'élaboration du budget, le suivi et la mobilisation des ressources est une priorité pour tous les acteurs.